

Formulaire Inscription FOIRE AUX JOUETS
15 novembre 2026 9H00-13H00
Salle Kejadenn, LOGONNA-DAOULAS

Identité :

Mme/Mr :

Adresse :

Ville :CP.....

Tel :

Email :@.....

Conditions de réservation :

Tarifs :

- **4€ le mètre**

Je réserve :mètre(s) à€ =€

*(**attention** : réservation de 3m maximum, pour permettre au maximum d'exposants de profiter d'un espace suffisant.)*

L'emplacement sera réservé après paiement de votre emplacement, dans la mesure où tous les documents fournis soient correctement remplis :

- copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport,
- règlement de la foire aux jouets signé,
- paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de *APE Josette Cornec*

Dossier d'inscription à renvoyer complet par courrier à

APE Josette CORNEC
3 route de la gare
29460 DAOULAS

Fait à le2026.

Signature :

Foire aux jouets
Dimanche 15 novembre 2026 – 9h00 - 13h
organisée par l'APE Josette Cornec DAOULAS

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)
né(e) le à
et domicilié(e)
.....,

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus,
déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à
..... le

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des
objets personnels et usagés.

Fait à , le

Signature :

Règlement de la foire aux jouets

1. Le tarif est de 4 euros le mètre (table et chaise comprises). Toute inscription sera définitive et non remboursable après la clôture des inscriptions (au 30 octobre 2026). Aucun lieu de placement précis ne pourra être demandé (hors situation de handicap).
2. Vous pouvez réserver jusqu'à 3m linéaire maximum par exposant.
3. L'installation s'effectue entre 07h00 et 8h30. La vente sera ouverte au public à partir de 9h00 et jusqu'à 13h00. Le démontage des stands et le remballage sont interdits avant la clôture de la manifestation, sauf autorisation express des organisateurs.
4. Chaque exposant doit présenter sa carte d'identité lors de son arrivée à la foire aux jouets.
5. L'entrée de la foire aux jouets est de 1,50 € par personne. Gratuit pour les – de 12 ans.
6. Si l'exposant est un mineur, il doit obligatoirement fournir une autorisation parentale écrite et reste sous la responsabilité entière de ses parents ou de ses représentants légaux.
7. Seule la vente de jeux, jouets et livres est autorisée. Nous n'accepterons pas de matériels de puériculture.
8. Tout vendeur professionnel est interdit sur le vide grenier.
9. Pas de portant et affichage interdit. Jouets sous les tables tolérés tant qu'ils ne dépassent pas des tables.
10. Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées et les issues de secours dégagées.
11. Chaque exposant s'engage à tenir son stand ouvert de 9h00 à 13h00 et à quitter les lieux en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé.
12. La vente de boissons et de petite restauration est strictement réservée à l'association organisatrice.
13. L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements non occupés après 08h30 et d'en disposer sans que l'exposant puisse prétendre au remboursement des sommes versées ni à des indemnités quelconques.
14. Il est autorisé de stationner son véhicule sur le parvis de la salle Kejadenn pour le déballage des jouets mais l'exposant est prié de se garer dès la fin du dépôt de ses affaires sur les parkings annexes. Il ne peut y avoir de stationnement sur le parvis de la salle de Kejadenn entre 8h30 et 13h.
15. L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration de matériel ou de véhicule et se réserve le droit de faire évoluer ce règlement.
16. Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre de APE Josette Cornec. La copie de la pièce d'identité, la signature de ce règlement et l'attestation sur l'honneur sont obligatoires pour valider votre inscription.

Si vous avez des questions ou des demandes particulières, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail ape.daoulas@gmail.com, en précisant dans l'objet « foire aux jouets ».

Signature :